



STOC9CE

2024 - 2025

STOC9CE - Introduction

INTRODUCTION

STOC9CE - Profil enseignement

STRUCTURE DU PROGRAMME

La durée de formation est de deux années à temps plein : le candidat suivra tous les cours et activités cliniques du service de stage. Un plan de stage établi par le maître de stages coordonnateur doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle francophone. Outre les activités théoriques et cliniques pratiques, le candidat est tenu, durant chacune de ces deux années, de présenter oralement ou par écrit, devant des sociétés savantes ou dans des revues scientifiques nationales ou internationales, des travaux scientifiques personnels. Toutes les prestations du candidat seront attestées sur le site www.omfs-bsc.be, dont l'évaluation "continue" sera effectuée deux fois par an (voir ci-après). Ces stages comprennent des activités de garde.

STOC9CE Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Il est constitué de cours théoriques et pratiques :

- journal-club
- staff de service
- assistance aux activités cliniques du service (consultations, interventions chirurgicales, gardes)
- participation à des cours et congrès, nationaux et/ou internationaux
- participation à l'enseignement inter-universitaire belge
- questions approfondies de chirurgie orale et maxillo-faciale
- policlinique
- tours de salle de chirurgie maxillo-faciale
- discussions de cas cliniques de chirurgie maxillo-faciale
- démonstrations opératoires de chirurgie maxillo-faciale
- séminaires de chirurgie maxillo-faciale

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Durant les deux années de formation, une évaluation « continue » a lieu par le maître de stages tous les six mois, et prend en considération, en se basant sur toutes les activités répertoriées,

- le savoir, c'est-à-dire les connaissances théoriques, de base et spécialisées, et les activités scientifiques du candidat,
- le savoir-être du candidat, c'est-à-dire son comportement envers les patients, les collègues et le personnel soignant, son comportement personnel (discipline, motivation, éthique, ponctualité, prises de responsabilités)
- le savoir-faire du candidat, c'est-à-dire son aptitude à gérer les situations cliniques (urgentes par exemple), ses capacités techniques, principalement chirurgicales.

L'évaluation finale, au terme des deux ans, sera effectuée par un jury constitué par les membres de la commission d'enseignement UCL et ceux de la commission d'agrément ministérielle, et portera sur :

- les connaissances théoriques acquises, sous forme de 3 questions théoriques issues de la base de données (comportant 50 questions) établie par l'European Board de chirurgie orale et maxillo-faciale
- les connaissances cliniques, sous forme de préparation par le candidat de trois cas cliniques diagnostiqués et traités personnellement, dont un seul sera présenté durant 10 min et discuté avec les membres du jury (apprentissage par problèmes), et sous forme de résolution de cas cliniques exposés par les membres du jury
- l'appréciation des travaux scientifiques publiés et/ou présentés devant des sociétés scientifiques

Un score moyen de 60% est nécessaire et suffisant pour réussir cette épreuve; en cas d'échec, le candidat est autorisé à représenter, une fois, l'épreuve endéans les 3 mois.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste de la formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à la reconnaissance de la compétence.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire ([MEDE](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

MEDE